

Choisir entre un salarié et un associé ? Le chercher et le trouver

Objectifs : *Clarifier ses attentes personnelles et définir le profil recherché : Associé ou salarié ?
Décrire l'offre en fonction du profil recherché.
Explorer les pistes permettant d'arriver à un résultat.*

Nos atouts, nos références : 120 entreprises agricoles ont bénéficié des conseils de nos experts

Contenu de la prestation :

Ecoute individuelle

→ Si association de type Gaec écoute de tous les membres

Définir et s'approprier:

→ les envies de l'agriculteur et les besoins de l'exploitation

→ Les conséquences de chaque choix

Faire le choix, salarié ou associé, en accord avec ses attentes.

Définir le profil recherché et écrire l'offre de poste (ou d'emploi)

Choisir une stratégie de recherche

→ Modalités de mise en application de « la recherche décidée. »

→ Qui, quoi, où, quand, comment ?

L'intervention se réalise en deux ½ journées espacées de 15 jours environ pour permettre un recadrage des objectifs et une actualisation en fonction des évolutions constatées entre les deux séquences.

Un suivi de l'action est proposé (Deux séquences d'1/4 de journée) entre 6 mois et 12 mois

Cette prestation est ciblée sur les ressources humaines. Pour finaliser la prise de décision, vous pouvez être amenés à solliciter des compétences complémentaires (juridiques, financières, fiscales...).

Modalités :

Prestation individuelle ou collective
(défini lors de la contractualisation)

Durée, fréquence :

2.5 jours : 4 séquences d'une ½ journée chacune réparties sur 12 semaines complétées par une ½ journée de suivi six mois à un an après la prestation

Public :

Tous les agriculteurs installés sous forme sociétaire (GAEC, EARL, ...)

Tous les agriculteurs en individuel à la recherche d'une personne pour les aider.

Tarif et conditions de vente sur demande

Responsable produit : Myriam BERTHOMIEU

Intervenant : Myriam BERTHOMIEU Conseiller Agricole spécialisé en gestion des relations humaines

Chambre d'Agriculture, Comité de Développement Agricole du Sud Aveyron 12400 Vabres L'Abbaye
Tel: 05 65 98 16 00
Email : cdasa@aveyron.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture respecte un code d'éthique fondé sur vos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels. Elle est engagée dans une démarche qualité. Vous pouvez consulter le site www.aveyron.chambagri.fr rubrique Démarches qualité pour obtenir plus de détails.